

Lettre aux Redortais

SEPTEMBRE 2012

Nous continuons à assurer le bon fonctionnement de notre village et à poursuivre son développement. L'équilibre de notre budget municipal est respecté tout en assurant **une gestion saine et une stabilité des impôts locaux**.

Le bulletin municipal « Sur le Vif » paraîtra, cette année, au mois de novembre et vous présentera en détail tous ces points.

Chers amis,

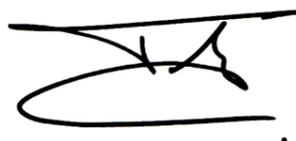
Au travers de cette lettre, je tenais à **vous informer des actions et des décisions de l'équipe municipale**.

Je tenais aussi, **en toute franchise**, à vous expliquer pourquoi **la situation que nous vivons actuellement est difficile et compliquée**.

Avec le soutien indéfectible de mes quatre adjoints et de mes conseillers municipaux, je tenais à vous assurer de notre détermination, pour **continuer avec courage et dynamisme notre mission, à vos côtés**.

Plus que jamais, le mot « **solidarité** » anime au quotidien notre action.

Je suis persuadé que, tous ensemble, nous parviendrons à poursuivre le développement et le « bien vivre » de notre village.



LE MAIRE,
PIERRE-HENRI ILHES



Madame, Monsieur, chers amis,

La situation l'exige.

Je tiens, par cette lettre, à vous informer **des changements en cours et à venir dans le fonctionnement de nos collectivités** et à vous faire partager les dernières décisions prises par les élus municipaux.

La crise économique, financière et sociale que traverse notre pays a des conséquences sur chacun d'entre nous et, bien évidemment, sur notre municipalité.

Depuis bientôt quatre ans, **nous avons engagé des réductions dans nos dépenses budgétaires** afin de ne pas augmenter les impôts locaux, tout en maintenant un niveau et une qualité satisfaisante des services municipaux. **Nous avons lancé ou soutenu d'importants chantiers qui dynamisent notre village**, qui accompagnent son développement et maintiennent son attractivité. La halte nautique *Port La Fabrique*, le projet privé du château de La Redorte, la sécurisation de notre alimentation en eau potable, la rénovation de l'éclairage public et de notre voirie, l'aménagement de lieux publics, sont autant d'exemples de ces actions.

« **La crise financière ralentit certains chantiers** »

Notre commune adhère à de nombreux syndicats qui ont en charge la réalisation des travaux dans notre village. C'est le cas du Syndicat Intercommunal de Cylindrage (SIC) qui réalise nos travaux de voirie ou du Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique des berges de l'Argent-Double et du Rivassel (SIAHBAD), qui réalise les travaux d'entretien de nos cours d'eau.



Les communes et les syndicats rencontrent actuellement des difficultés pour emprunter auprès des établissements bancaires. **En effet, la crise financière rend difficile l'obtention de prêts pour réaliser ces investissements.** Ainsi, les travaux de rénovation de la voirie du chemin de Laval, de certaines rues du village et du chemin de la Valsèque n'ont pas pu être entrepris cet été. Les travaux 2012 de nettoyage de nos cours d'eau du Rivassel et de l'Argent-Double n'ont pas encore été réalisés et le seront dès le déblocage de prêts par les banques au SIAHBAD.

Faute de financements, toutes les communes ont dû reporter certains chantiers.

Nous ne sommes pas responsables de cette situation mais en supportons les conséquences. La crise bancaire et financière ralentit certains chantiers qui, sans être annulés, sont retardés. De nombreuses réunions avec les services de l'État et les institutions bancaires ont eu lieu et doivent **permettre une amélioration de cette situation en fin d'année ou début d'année prochaine.**

D'autres chantiers, comme l'aménagement de la Maison du Port, avaient déjà reçu des financements permettant leur réalisation, c'est pour cela que ce chantier se poursuit et va s'achever en avril prochain.

Quant aux travaux que le conseil municipal a décidé d'engager en 2013, tels que l'aménagement de la Place Louis Liabot et la poursuite du programme de voirie sur certains chemins vicinaux, le chemin de la Dinée et certaines rues du vieux village, nous ne pouvons à ce jour assurer la date de leur réalisation mais nous maintenons leur programmation.

« Le nouveau schéma de coopération intercommunale redistribue les compétences des collectivités »

Le regroupement des communes autour des Communautés de Communes ou des Communautés d'Agglomération est venu modifier profondément le fonctionnement de nos collectivités. Parce que les modalités de calcul des dotations de l'État ont été modifiées, que la fiscalité locale a été révisée, que les moyens financiers dont nous disposons s'affaiblissent, nous avons dû réfléchir à une nouvelle forme d'entraide et de coopération. **Plus que jamais, l'adage « l'union fait la force » est d'actualité.** Ainsi, après plusieurs mois de réunions et de rencontres, après plusieurs dizaines d'heures de travail, **les élus de notre Communauté de Communes ont décidé de valider la création au 1^{er} janvier 2013 d'une grande Communauté d'Agglomération Carcassonnaise, «Carcassonne Agglo».**

La nouvelle entité qui va être créée le 1^{er} janvier prochain **remplacera la CDC du Haut-Minervois et le CIAS du Haut-Minervois.** Elle va récupérer les compétences de l'aide sociale, de l'accueil de la petite enfance, de la gestion des déchets ménagers, du développement économique, des zones d'activités, de la création de notre piscine intercommunale, de la politique de l'habitat.

Certaines nouvelles actions seront portées par la future Communauté d'Agglomération Carcassonnaise (CAC), ce sera le cas de l'aménagement du territoire et la mise en place d'un SCOT, de la lecture publique, du conservatoire de musique, des transports scolaires, de la lutte contre les animaux errants, de la mise en valeur des espaces naturels et de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

D'importants changements interviendront à partir de l'année 2013.

S'opposer à cette évolution n'est pas une bonne chose. Il nous faut, au contraire, participer à ces changements, les accompagner pour ne pas les subir. **Ce regroupement est inéluctable,** il s'inscrit dans une vision de mutualisation et de coopération. Les craintes de voir s'éloigner certains de nos services existent. Il nous appartient, à présent, d'être suffisamment acteurs et présents dans ce nouveau territoire pour que les spécificités de nos communes rurales soient préservées et que le travail que nous avons accompli depuis de très nombreuses années soit valorisé.

Ce nouveau territoire, «Carcassonne Agglo», est une formidable opportunité pour développer l'attractivité de notre territoire et améliorer nos services publics.

« Nous continuons à assurer le bon fonctionnement de notre village et à poursuivre son développement »

En parallèle, la municipalité poursuit la gestion de votre quotidien. L'entretien du village, la rénovation de l'éclairage public, le programme d'égouttage des platanes, le soutien aux associations, l'aide sociale, le milieu scolaire, sont autant de chantiers qui occupent notre quotidien.

La rénovation du jardin public « Jean Jaurès » est terminée.

Nous venons d'achever la mise en place de notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

La rentrée scolaire 2012 s'est passée dans de bonnes conditions, avec un effectif de 97 enfants et après avoir engagé près de 25 000 € de travaux de sécurisation et de rénovation de la cour de l'école.

Nous assurons le suivi et l'accompagnement des dossiers sociaux qui touchent bon nombre d'entre nous.

Nous poursuivons les actions de protection du captage de notre eau potable avec un programme ambitieux concourant à la sécurisation qualitative et quantitative de notre ressource en eau.

Nous lançons les travaux d'amélioration et de réhabilitation de notre station d'épuration. Nous accompagnons la réfection de la chaussée de la route départementale des avenues du Languedoc et Jean Moulin, en partenariat avec le Conseil Général de l'Aude. Notre futur Plan Local d'Urbanisme vous sera présenté avant l'hiver afin de recueillir vos remarques et avis.